

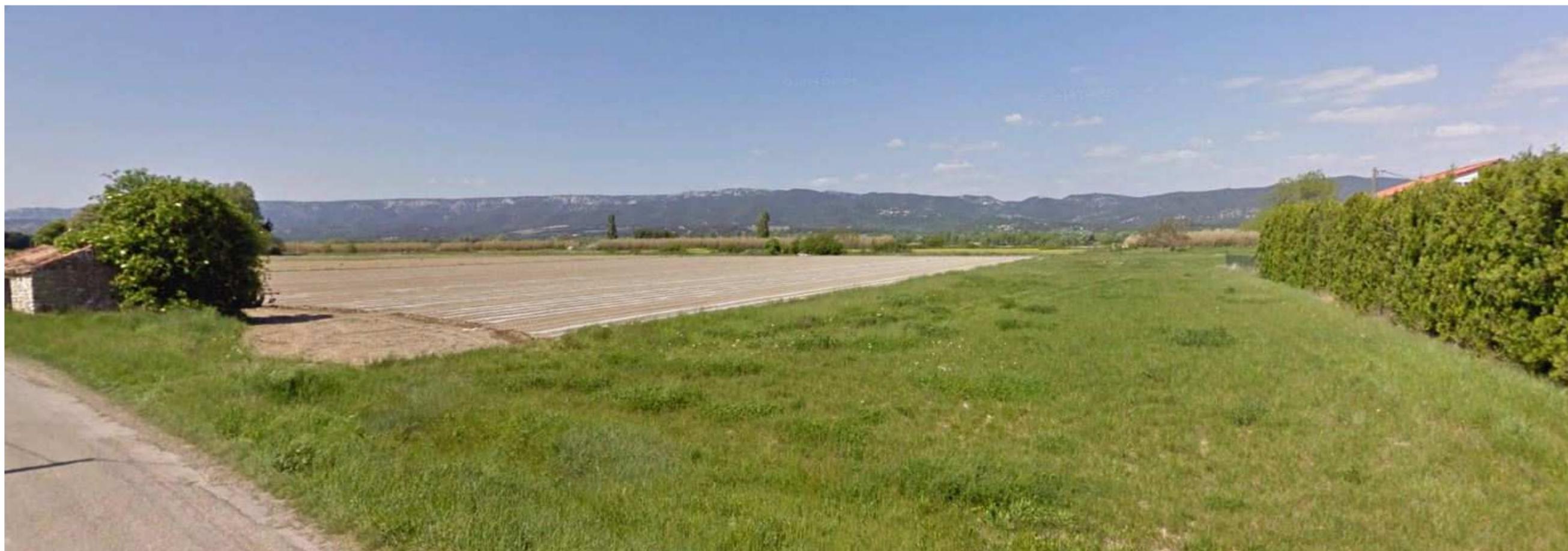
ANNEXE 3 : PHOTOS

PLAN DES PRISES DE VUE :





1. Vue d'ensemble de la zone projet depuis l'angle sud est des parcelles, la zone projet est bordée au sud par la D23 et nord par une haie arbustive



2. Vue depuis la route au sud du projet.



**3. Vue depuis l'est, les terres sont actuellement exploitées,
des haies arbustives sont visibles sur la frange nord du projet**